


# First Phosphate présente les résultats analytiques de son programme de forage intercalaires à Bégin-Lamarche

Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec--(Newsfile Corp. - 27 avril 2026) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (OTCQX: FRSPF) (OTCQX ADR: FPHOY) (FSE: KD0) (« **First Phosphate** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer les résultats analytiques de son programme de forage intercalaire, complété le 31 mars 2026, sur sa propriété Bégin-Lamarche au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Canada.

Comme annoncé précédemment, la récente campagne de forage intercalaire de la Société dans les trois zones principales (Montagne, Nord et Sud) a confirmé une minéralisation étendue et continue sur l'ensemble de l'horizon de l'estimation initiale des ressources minérales (« ERM »), ainsi que deux nouvelles intersections phosphatées.


Les zones minéralisées existantes, de même que les deux intersections nouvellement découvertes, ont maintenant été délimitées dans toutes les directions et en profondeur. Les ressources minérales identifiées dans l'estimation initiale des ressources minérales de la Société, datée du 9 septembre 2024, sont actuellement en cours d'intégration dans un modèle géologique à jour qui sera produit le mois prochain.

 <b>FIRST PHOSPHATE</b>		<b>PROJET BÉGIN-LAMARCHE</b> (27 avr 2026)				
<b>ZONE MONTAGNE</b>						
Sondage	De (m)	À (m)	Longueur (m)	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> (%)	TiO <sub>2</sub> (%)	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> (%)
BL-25-121	44,00	173,75	129,75	8,56	4,71	26,90
BL-25-123	6,00	204,45	198,45	8,94	4,25	25,05
incluant	55,00	162,00	107,00	10,17	4,92	29,08
BL-25-143	26,00	178,45	152,45	6,35	2,54	20,88
BL-25-151	4,80	164,40	159,60	9,10	3,36	19,51
incluant	77,00	164,40	87,40	10,00	3,80	18,60
BL-25-152	18,10	164,50	119,85	8,02	3,72	25,22
BL-25-156	26,55	164,60	138,15	9,57	3,46	20,07
BL-25-162	83,65	164,70	136,85	8,05	3,82	20,34
BL-25-167	0,70	164,80	170,10	6,64	2,65	17,76

Pour obtenir une version améliorée de ce graphique, veuillez consulter ce lien :


[https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275\\_d564e0ab843febda\\_001full.jpg](https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275_d564e0ab843febda_001full.jpg)

Dans la zone Montagne, plusieurs intervalles de plus de 50 m présentant des teneurs supérieures à 10 % P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> ont été recoupés à l'intérieur des intervalles composites plus larges. Plusieurs veines massives d'apatite atteignant jusqu'à 2 m d'épaisseur ont également été recoupées.

		<b>PROJET BÉGIN-LAMARCHE</b> (27 avr 2026)				
<b>ZONE NORD</b>						
Sondage	De (m)	À (m)	Longueur (m)	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> (%)	TiO <sub>2</sub> (%)	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> (%)
BL-25-131	118,80	281,40	162,60	8,40	3,71	26,16
BL-25-159	244,45	399,15	154,70	7,99	4,08	27,53
BL-25-161	62,50	367,30	304,80	6,93	3,05	19,82
BL-25-163	49,65	271,90	222,25	8,07	4,05	26,43
BL-26-259	163,45	471,20	307,75	5,83	3,05	21,57
BL-26-263	164,00	287,00	123,00	10,02	4,71	29,95
BL-26-264	111,00	470,20	359,20	8,62	4,14	25,47
incluant	163,65	298,70	135,05	10,10	4,91	29,39
BL-26-266	170,00	387,80	217,80	7,91	4,25	23,91

Pour obtenir une version améliorée de ce graphique, veuillez consulter ce lien :  
[https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275\\_d564e0ab843febda\\_002full.jpg](https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275_d564e0ab843febda_002full.jpg)

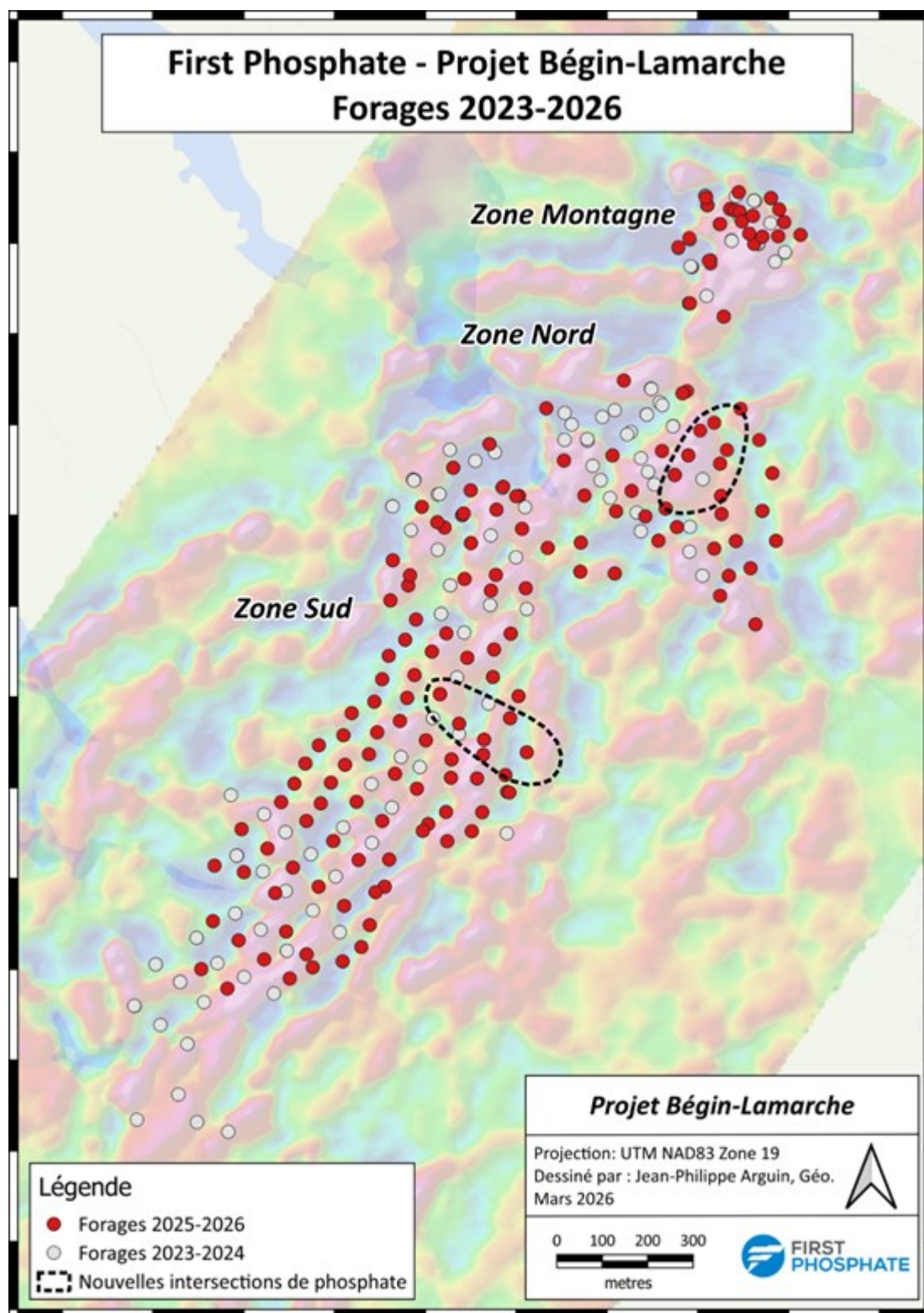
La zone Nord met en évidence la découverte de phosphate à haute teneur en continuité de pendage. Ces hautes teneurs présentent des caractéristiques minéralogiques et visuelles semblables à celles observées dans la zone Montagne, notamment la présence de veines massives d'apatite. Plusieurs intervalles de plus de 50 m présentant des teneurs supérieures à 10 % P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> ont été recoupés à l'intérieur des intervalles composites plus larges.

		<b>PROJET BÉGIN-LAMARCHE</b> (27 avr 2026)				
<b>ZONE SUD</b>						
Sondage	De (m)	À (m)	Longueur (m)	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> (%)	TiO <sub>2</sub> (%)	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> (%)
BL-25-174	95,50	262,00	166,50	4,34	3,13	18,57
BL-25-182	57,90	245,55	187,65	4,87	3,45	19,77
BL-25-193	7,65	108,30	100,65	5,08	3,28	19,38
BL-25-196	20,00	158,00	138,00	4,32	3,31	18,92
BL-26-215	97,60	212,50	114,90	4,52	3,80	21,95
BL-26-221	15,70	239,00	223,30	4,18	3,24	19,29
incluant	73,55	148,00	74,45	6,05	4,32	28,56
BL-26-225	5,55	263,50	257,95	5,17	3,30	18,20
incluant	156,70	229,30	72,60	7,66	3,73	19,45
BL-26-233	7,10	136,35	129,25	4,54	3,20	21,74

Pour obtenir une version améliorée de ce graphique, veuillez consulter ce lien :  
[https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275\\_d564e0ab843febda\\_003full.jpg](https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275_d564e0ab843febda_003full.jpg)

La zone Sud met en évidence du phosphate à haute teneur en continuité de pendage, présentant des caractéristiques minéralogiques et visuelles comparables à celles reconnues dans la zone Montagne. Plusieurs intervalles de plus de 50 m présentant des teneurs supérieures à 6 % P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> ont été recoupés

à l'intérieur des intervalles composites plus larges.



Pour obtenir une version améliorée de ce graphique, veuillez consulter ce lien : [https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275\\_4ed53c6714dbe946\\_005full.jpg](https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275_4ed53c6714dbe946_005full.jpg)

**Paramètres des sondages faisant l'objet du présent communiqué (2025-2026)**

SONDAGE	UTM EST	UTM NORD	AZIMUT	PENDAGE	LONGUEUR	ZONE
BL-25-121	326782	5403808	150	-45	279	MONTAGNE
BL-25-123	326828	5403762	145	-45	207,6	MONTAGNE
BL-25-131	326805	5403387	330	-45	291	NORD
BL-25-143	326819	5403879	160	-45	321	MONTAGNE
BL-25-151	326892	5403907	145	-45	198	MONTAGNE
BL-25-152	326877	5403871	155	-45	306	MONTAGNE
BL-25-156	326887	5403869	145	-65	201	MONTAGNE
BL-25-159	326847	5403199	330	-45	444	NORD
BL-25-161	326850	5403238	340	-45	402,2	NORD
BL-25-162	326899	5403848	160	-45	252	MONTAGNE
BL-25-163	326849	5403314	335	-45	351	NORD
BL-25-167	326917	5403822	150	-45	180	MONTAGNE
BL-25-174	325731	5402305	125	-45	264	SUD
BL-25-182	325706	5402195	125	-45	252	SUD
BL-25-193	325776	5402159	125	-45	123	SUD
BL-25-196	325788	5402264	125	-45	261	SUD
BL-26-215	325743	5402425	125	-45	226,3	SUD
BL-26-221	325804	5402409	135	-45	279	SUD
BL-26-225	325894	5402372	135	-45	279	SUD
BL-26-233	325854	5402467	125	-45	225	SUD
BL-26-259	326308	5403322	305	-45	298	NORD
BL-26-263	326973	5403147	320	-45	450	NORD
BL-26-264	326918	5403081	330	-45	480	NORD
BL-26-266	326868	5403067	330	-55	504	NORD

Pour obtenir une version améliorée de ce graphique, veuillez consulter ce lien :  
[https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275\\_4ed53c6714dbe946\\_006full.jpg](https://images.newsfilecorp.com/files/8917/294275_4ed53c6714dbe946_006full.jpg)

Veuillez noter que les intersections rapportées dans le présent communiqué représentent des longueurs de carottes forées. Les largeurs vraies sont estimées à plus de 70 %.

### **Échantillonnage, AQ/CQ et méthodologie analytique**

Tous les trous de forage ont été réalisés par forage au diamant de calibre NQ. Les carottes ont été consignées, photographiées et échantillonnées selon les limites géologiques définies par l'équipe technique de Laurentia Exploration. Les échantillons ont été expédiés à Activation Laboratories, à Ancaster, en Ontario, un laboratoire indépendant accrédité, pour préparation et analyse au moyen de méthodes appropriées pour le phosphate. Le programme d'assurance qualité et de contrôle de la qualité comprend l'insertion régulière de matériaux de référence internes, de blancs et de duplicatas, conformément aux meilleures pratiques de l'industrie.

### **Personne qualifiée**

L'information scientifique et technique relative à First Phosphate contenue dans le présent communiqué de presse a été révisée et approuvée par Steeve Lavoie, géo., géologue en chef de First Phosphate, qui est une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 »).

### **À propos de First Phosphate Corp**

First Phosphate (CSE : PHOS) (OTCQX : FRSPF) (OTCQX ADR : FPHOY) (FSE : KD0) est une entreprise d'exploration et de développement minier ainsi que de technologies propres dédiée à la création et à la relocalisation d'une chaîne d'approvisionnement intégrée verticalement, allant de la mine au marché, pour la production de batteries LFP en Amérique du Nord. Les marchés cibles incluent le stockage d'énergie, les centres de données, la robotique, la mobilité et la sécurité nationale.

La propriété phare Bégin-Lamarche de First Phosphate, située au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Canada, constitue une ressource nord-américaine rare de phosphate igné produisant un phosphate de haute pureté, caractérisé par un très faible niveau d'impuretés.

## **Pour plus d'informations, veuillez contacter**

Bennett Kurtz

CFO, CAO

[bennett@firstphosphate.com](mailto:bennett@firstphosphate.com)

Tél : +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : [investor@firstphosphate.com](mailto:investor@firstphosphate.com)

Relations avec les médias : [media@firstphosphate.com](mailto:media@firstphosphate.com)

Site web : [www.FirstPhosphate.com](http://www.FirstPhosphate.com)

## **Suivez First Phosphate :**

X : <https://x.com/FirstPhosphate>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate>

## **Information prospective et mise en garde**

*Le présent communiqué contient certaines déclarations pouvant être considérées comme de « l'information prospective ». Toute déclaration portant sur des prévisions, des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements futurs ou le rendement futur (souvent, mais pas toujours, au moyen d'expressions telles que « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est prévu », « anticipe », « n'anticipe pas », « planifie », « budget », « prévu », « prévoit », « estime », « croit » ou « a l'intention de », ou des variantes de ces mots et expressions, ou encore en indiquant que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « pourraient éventuellement » ou « seront » pris, se produire ou être atteints) ne constitue pas un énoncé de fait historique et peut constituer de l'information prospective. Plus particulièrement, le présent communiqué contient de l'information prospective relativement, entre autres, à ce qui suit : les activités d'exploration et de production prévues par la Société; l'échéancier et l'achèvement des livrables liés à la modélisation géologique ainsi que leur conformité avec l'information présentée dans les présentes; les propriétés et la composition de tout phosphate et de tout autre minéral extrait; ainsi que les plans de la Société en vue de son intégration verticale dans les chaînes d'approvisionnement nord-américaines. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne constituent pas des garanties de rendement futur et les résultats ou développements réels peuvent différer de façon importante de ceux décrits dans ces déclarations prospectives. Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux indiqués dans les déclarations prospectives comprennent les succès liés au développement et à l'exploration, la disponibilité continue de capitaux et de financements, ainsi que les conditions économiques, de marché ou commerciales générales. Ces déclarations reposent sur un certain nombre d'hypothèses, notamment : que les calendriers d'ingénierie et de construction ainsi que les coûts en capital des projets d'exploration, de développement et d'expansion de la Société sont estimés correctement et ne sont pas touchés par des circonstances imprévues; la capacité d'obtenir du financement pour les activités proposées selon des modalités acceptables; l'absence de détérioration importante des conditions économiques et commerciales générales; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis et autres approbations; l'absence de perturbations importantes touchant les activités de la Société ou sa capacité d'accéder à l'équipement, aux services et aux fournitures d'exploitation requis en quantités suffisantes et en temps opportun; le fait que l'inflation et les prix des intrants des projets de la Société demeurent approximativement conformes aux niveaux anticipés; la capacité de mener à bien les programmes d'exploration et de développement conformément aux attentes de la Société;*

*les attentes relatives aux prix des matières premières, y compris les hypothèses concernant le P2O5; le fait que les relations de la Société avec les municipalités locales et les Premières Nations demeurent conformes à ses attentes; le fait que les relations de la Société avec les autres partenaires tiers et fournisseurs demeurent conformes à ses attentes; ainsi que le fait que les relations et les mesures gouvernementales demeurent conformes aux attentes de la Société. Les investisseurs sont avisés que de telles déclarations ne constituent pas des garanties de rendement futur et que les résultats ou développements réels peuvent différer de façon importante de ceux projetés dans les déclarations prospectives. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans le présent communiqué. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ses déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois applicables l'exigent. Toute l'information prospective contenue dans le présent communiqué est expressément visée par les présentes mises en garde.*



Pour consulter la version originale de ce communiqué de presse, visitez le <https://www.newsfilecorp.com/release/294275>